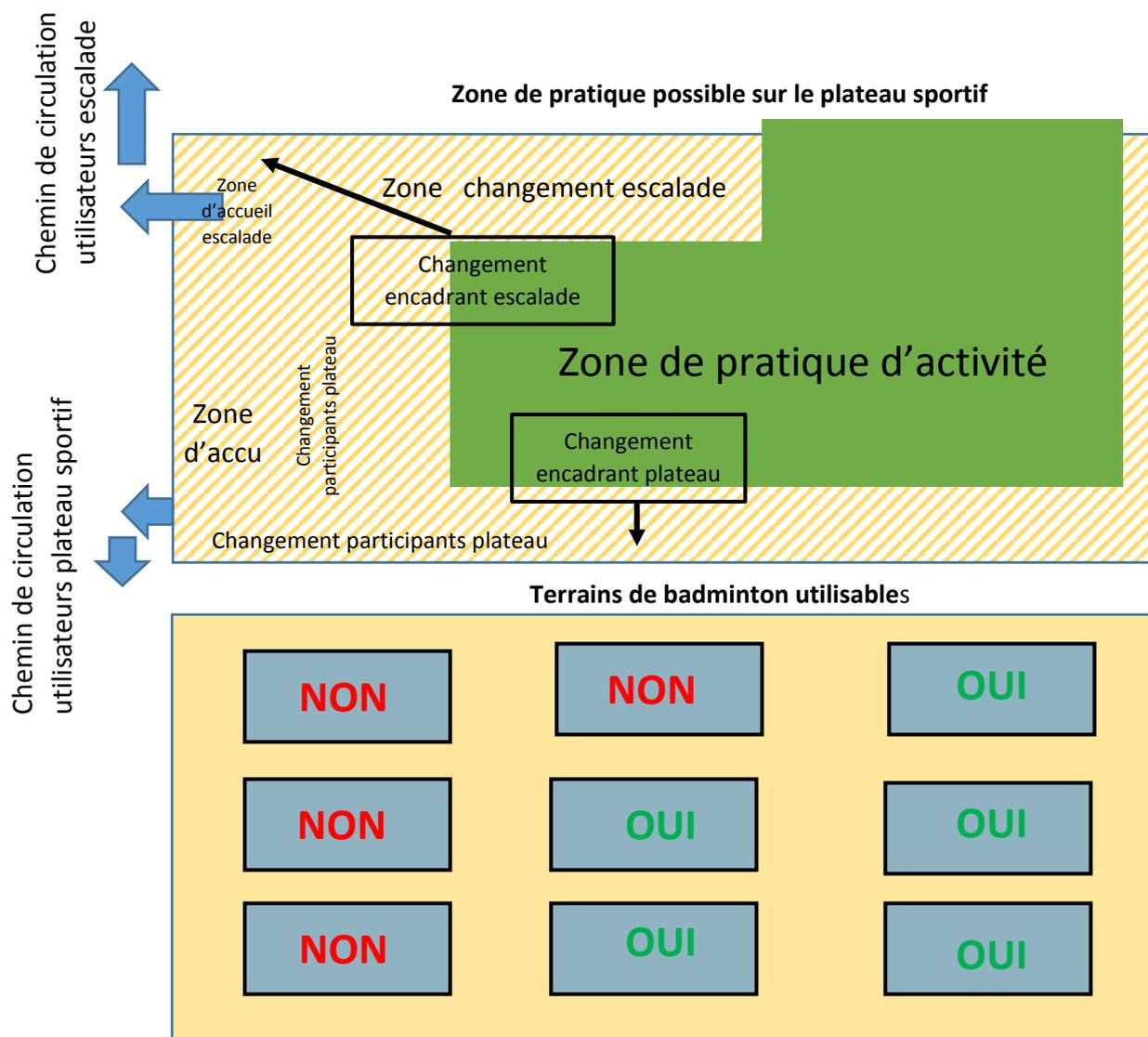


Consignes pour les encadrants utilisateurs du plateau sportif lors de l'arrivée à JPL

- 1 L'entrée pour les encadrants se fait par la porte d'entrée habituelle (cf plan de circulation, complet) mais aucun utilisateur ne rentre par le hall donc vous devez refermer cette porte derrière vous, lors de votre arrivée.
- 2 L'entrée par le plateau se fait par la seconde double porte entre le hall et le plateau (cf plan de circulation complet).
- 3 Le changement de chaussures pour les encadrants se fait au niveau de la zone de changement de l'encadrant chaise et table à côté de la table de marque (désinfecter au préalable la zone).
- 4 Mise en place matérielle (si nécessaire). Pour le badminton, le montage/démontage des filets est réalisé par l'encadrant lui-même.
- 5 Ouverture de la porte de secours du circuit d'entrée / sortie des utilisateurs du plateau (cf plan de circulation) et la laisser ouverte pendant la plage horaire d'arrivée des utilisateurs.
- 6 Accueil des participants : leur indiquer leur emplacement de change au fur et à mesure des arrivées
- 7 A la fin de l'horaire d'accueil, fermeture de la porte de secours du circuit d'entrée / sortie des utilisateurs du plateau (afin d'éviter toute intrusion, celle-ci doit rester fermée durant la durée de la séance)



Consignes pour les encadrants utilisateurs du plateau sportif lors de **la sortie** de JPL

- 1** En fin de séance, pendant le changement des utilisateurs ouverture par l'encadrant de la porte de secours du circuit d'entrée et sortie des utilisateurs du plateau sportif (pour permettre le départ des utilisateurs sans qu'il aient à manipuler la porte).
- 2** Après le départ du dernier participant, refermer l'issue de secours du circuit d'entrée et sortie des utilisateurs du plateau.
- 3** Rangement et démontage des filets (si nécessaire).
- 4** Changement des chaussures, désinfection de la zone de changement encadrant plateau.
- 5** Sortie du complexe en utilisant le chemin de circulation des encadrants (cf plan de circulation complet), penser à bien verrouiller la porte d'entrée principale du complexe derrière vous, même si une autre activité s'y déroule encore.

Consignes générales d'organisation

- 10 personnes au maximum (encadrants compris)
 - Faire respecter le changement de chaussures et dépôt d'affaires personnelles par les utilisateurs (sacs, gourdes ...) dans les espaces individuels dédiés. Charge aux utilisateurs de désinfecter leur zone de changement lors de leur arrivée et lors de leur départ (produit non fourni).
 - Accès aux sanitaires possible, mais informer les utilisateurs qu'il est recommandé de prendre ses dispositions avant les personnes qui souhaitent utiliser les sanitaires, devront individuellement prendre les mesures nécessaires pour éviter toute contamination.
 - Mis à part les chaussures, demander aux utilisateurs d'arriver en tenue et avec leur matériel individuel de pratique, aucun prêt de matériel n'est possible (sauf cas particulier lié à la sécurité).
 - Donner aux utilisateurs un horaire d'arrivée (prévoir une plage d'accueil de 10 min).
 - Pour éviter toute intrusion, Pendant le déroulement de la séance fermer la porte d'entrée/sortie du circuit des utilisateurs
 - En cas d'enchaînement de plusieurs séances avec différents groupes prévoir 10 min entre le départ du dernier utilisateur du premier groupe et l'arrivée des premiers utilisateurs du second groupe.
 - Les accompagnateurs laissent et récupèrent leurs enfants au niveau des zones d'accueil veillez cependant à ne pas encombrer celle-ci (4 personnes maximum).
 - Lors des arrivées et départ le port du masque est recommandé.
- **Respectez les créneaux d'utilisation du plateau sportif qui vous ont été attribués, les créneaux habituels ne sont pour le moment plus valables.**
- Tout demande de créneau en dehors de ceux attribués devra faire l'objet d'une demande explicite, la mairie étudiera la possibilité ou non d'attribuer celui-ci.
 - Demandez à ce qu'aucun déchet ne soit laissé dans le bâtiment.
 - Tenir à jour un cahier de présence avec les coordonnées des participants (document qui pourrait être demandé en cas de déclenchement d'une enquête sanitaire).
 - La mairie assure un créneau d'entretien entre l'utilisation de deux associations dans un même espace de pratique, par contre les associations doivent mettre en œuvre les moyens nécessaires pour garantir au mieux l'accueil de leurs adhérents dans de bonnes conditions sanitaires notamment entre deux groupes : désinfection des zones individuelles de changement ou désinfection de la surface de pratique lorsque l'activité se fait pied nu.
 - La configuration de la salle ne doit pas être modifié.
 - Dans l'organisation de votre séance, respecter les prescriptions fédérale et ministérielles.
 - Fermeture de la salle à compter du 10 juillet